

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 99 (1954)
Heft: 4

Artikel: L'artillerie atomique tactique
Autor: Gil, J.-P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'auteur de l'article fait encore de nombreuses citations de textes de chefs britanniques montrant que ce second sens n'était pas celui admis par ses compatriotes. Néanmoins il propose qu'il soit adopté par tout le monde, comme terme unique, à l'égal de nombreux autres termes militaires (camouflage et d'autres ayant été adoptés) provenant du « charmant langage » des Français.

Au premier abord la dispute peut sembler ne concerner que les forces anglaises. Or elle les déborde largement. Elle touche en fait toutes les nations occidentales, qui doivent chercher à unifier leur terminologie. Et cela vaut également pour les Français qui avaient perdu l'usage de cette expression, pourrait-on ajouter. En outre, d'une manière beaucoup plus générale, la question est d'un gros intérêt au moment où l'unification du langage militaire dans la future armée européenne est à l'ordre du jour.

J.-P. GIL

L'artillerie atomique tactique¹

L'étude en question a été précédée d'une introduction de la rédaction de la Revue suisse accentuant les propres réserves que formule l'auteur quant à l'insuffisance d'informations certaines dans ce domaine. En outre la rédaction, elle-même, élève d'autres objections concernant les premières conclusions, ou supputations, dans lesquelles s'engage l'auteur. La moins patente de ces objections, toutefois, a trait à la nécessité de nouveaux échelonnements en profondeur des moyens de combat, ceci pour une raison d'impossibilité d'assurer le commandement. Or, dès maintenant, on s'accorde à admettre de maints côtés que l'introduction de l'artillerie atomique sur les champs de bataille y aura comme premier

¹ Article de J. Pergent, texte en français, paru dans l'*Allg. Schw. Militärzeitschrift* (nov. 1953).

effet de proscrire tout rassemblement important ou à n'effectuer que durant un laps de temps excessivement court avant l'engagement d'une action. Il importe donc, au contraire, pour le commandement, d'intensifier à l'extrême l'utilisation de ses moyens de commandement en vue d'un jeu très souple de tous les mouvements et en procédant par concentrations et dispersions successives.

Cependant il est bien certain que dans une telle question tout est encore du domaine de l'anticipation en partant de bases très restreintes. Toutes les « extrapolations » sont possibles, mais rien n'indique encore laquelle se vérifiera. A l'opposé, il est même des esprits sceptiques allant jusqu'à voir dans la batterie atomique le fruit d'un bluff, puisque la seule chose prouvée est que le canon en question tire un obus ordinaire.

L'intérêt d'un tel article est beaucoup plus, semble-t-il, d'ouvrir une discussion, d'attirer l'attention sur des formes certainement nouvelles de la guerre et aussi sans doute d'attiser l'imagination de tous ceux qui méditent sur les grands problèmes du jour.

L'auteur a subdivisé son étude en trois développements successifs : la manœuvre de la pièce ; l'emploi tactique de la batterie ; et les conséquences stratégiques prévisibles — le tout étant précédé de quelques considérations sur la différenciation entre le bombardement atomique stratégique par aviation et le tir atomique tactique par artillerie sur le champ de bataille ; sur l'emploi encore limité de cette artillerie à des cas caractérisés : rupture d'un front ; destruction d'une concentration adverse, anéantissement d'une offensive, etc. Dans l'état actuel des choses, il paraît indiqué d'admettre qu'une ou plusieurs de ces batteries figureront dans les réserves générales d'armée. Il s'ensuit que les constructeurs de cette pièce avaient à faire face à des exigences presque contradictoires : d'une part, l'extrême mobilité requise de la pièce pour pouvoir opérer des déplacements de grande amplitude et très rapides ; et d'autre part, le poids considérable d'une

pièce à ranger dans la catégorie de l'artillerie lourde (280 millimètres). D'autres exigences sont également à mentionner : utilisation des routes et même des chemins sans y obstruer la circulation ; franchissement des ponts civils ou construits par le génie militaire ; mises en batterie très rapides en effectuant du tous-terrains et sans avoir à rechercher des emplacements de tir particulièrement favorables. Au début du siècle ces exigences n'auraient pu être satisfaites qu'à la manière de l'artillerie lourde sur voies ferrées, avec obligation de construire un embranchement spécial renforcé pour le tir.

Sur le vu de nombreuses photographies diffusées par les Américains dans un but manifeste de propagande, et en confrontant celles-ci entre elles, il paraît possible de reconstituer ce qui peut être appelé la manœuvre de la pièce. Cette dernière repose en ordre de route sur deux « trucks », portant (et non remorquant) l'affût et le tube du canon. L'ensemble sur route est d'un poids de 85 tonnes (5 t. par truck) et mesure environ 24 mètres. Les deux « trucks » sont asymétriques : l'un a sa cabine de conduite à l'avant et l'autre à l'arrière, afin que leurs plateformes, portant l'affût, soient vers le centre de l'ensemble. Ces deux cabines sont reliées téléphoniquement ; elles peuvent ainsi manœuvrer simultanément, en avant, en arrière, et latéralement, en « crabe », de manière à pouvoir amener la pièce exactement au point choisi. A noter encore que la hauteur maximale est de près de trois mètres et la largeur celle d'un énorme camion. Enfin, en ordre de route, le canon est allongé, encastré entre les parois de l'affût.

Celui-ci repose sur les « trucks » par de puissants leviers, pivotant sur les plates-formes de ces derniers, et pouvant en outre basculer, commandés par un système électrique. L'affût peut donc être déposé au sol ou replacé sur les plates-formes. Au sol il repose en deux points : d'une part, sur une plaque d'environ deux mètres de diamètre reliée à l'affût par un très gros pivot ; sur cette plaque s'opère le réglage de dégrossissage, le mouvement de rotation étant donné à la pièce par le truck arrière resté accolé à la pièce, d'où possibilité de faire pivoter

celle-ci tous « azimuts »; d'autre part, sur une seconde plaque demi-circulaire, pourvue d'un limbe, permettant le réglage de précision. — Le canon, couché en ordre de route, glisse dans un tube externe reposant sur supports pivotants. Le tube peut ainsi être dressé à l'inclinaison voulue. La longueur du tube est d'environ 12 mètres. La vitesse sur route est de 60 km./h.

L'ensemble de la batterie comprend, outre un certain nombre de camions (personnel, munitions, transmissions, groupe électrogène, etc.), *deux pièces*. Pourquoi deux pièces ? Telle est évidemment la question qu'on peut se poser. Or ce serait en raison de l'emploi même de la batterie, ou de la forme tactique de cet emploi. Officiellement les autorités américaines n'ont rien dévoilé à ce sujet; toutefois une revue militaire, dans un très petit article, a déjà apporté quelques indications. Il s'agirait de placer dans la profondeur de la position adverse deux rangées parallèles de coups, les coups deux par deux, l'un d'une rangée et l'autre de l'autre rangée, étant absolument simultanés.

L'auteur écarte les autres raisons qui pourraient justifier la présence de deux pièces : permanence du tir ; nécessité d'avoir toujours au moins une pièce en état de tirer, etc. Par contre la simultanéité des effets nucléaires, de destruction et de neutralisation, s'entre-croisant pour avoir un « couloir de progression », semble être une explication plausible. Au travers de ce couloir peut être lancée une colonne Blindés-Infanterie, réglant minutieusement son mouvement à l'horaire des effets nucléaires au sol. Cette colonne est pour ainsi dire assurée de traverser la position adverse dans toute sa profondeur. — Tel serait donc le fait tactique, évidemment considérable.

En poursuivant le fil conducteur de l'exposé de l'auteur, on en arrive à considérer que tout le jeu des réserves doit être modifié. Celles-ci sont à reculer à la distance de la portée extrême de la pièce atomique (environ 30 kilomètres). On les imagine mal en effet parvenir assez tôt à pied d'œuvre pour

intervenir à l'intérieur même du couloir. Agir sur ses flancs paraît exclu en raison des effets nucléaires persistants, tandis que le couloir est d'une largeur suffisante pour n'être battu en son milieu que par des effets fugaces. Néanmoins on ne peut encore guère débattre de cette question des effets, elle-même maintenue dans un secret rigoureux. Il ne s'agit donc que d'indications très générales.

Par contre, l'échelonnement et la dispersion des troupes et des moyens, de plus en plus accentués, apparaissent bien comme les premières conséquences prévisibles de l'introduction de l'artillerie atomique. Enfin leurs répercussions sur le plan stratégique peuvent être immenses J.-P. GIL

Les brûlures de la bombe atomique

Dans le *Bulletin international d'Hygiène de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge*, Z.S. HAUTCHEF et M. MAURAL publient un article sur la « protection civile, le problème des brûlés ». En résumé, le seul hôpital d'Hiroshima — qui était encore debout après l'explosion de la bombe atomique, le 6 août 1945 — a été assiégé par une foule innombrable de victimes demandant des soins médicaux. Les trois quarts au moins de ces malheureux étaient couverts de brûlures. Parmi les cadavres qui jonchaient les rues, la moitié au moins étaient des brûlés. Parmi les survivants qu'on a pu hospitaliser pour brûlures, 53 % étaient morts à la fin de la première semaine, 75 % à la fin de la deuxième semaine.

Les brûlures ont été graves jusqu'à près de 4 km. du point de chute. Elles ont tué des centaines de personnes dans une zone où les rayons gamma ne causaient déjà plus que des troubles sans gravité. C'est dire que les brûlures représentent un des plus grands dangers de la bombe atomique, aussi bien les brûlures dues aux incendies consécutifs, que les brûlures dues à la radiation thermique immédiate. Celle-ci,